

## III. Analyse des impacts paysagers et mesures

---

### III. Analyse des impacts paysagers et mesures

Le projet de **parc éolien** comprend **8 éoliennes**. Deux postes de livraison seront installés pour l'ensemble du parc. L'accès aux éoliennes utilise en partie les chemins existants sur le plateau (cf précisions dans l'étude d'impact générale).

Sur la thématique paysagère, le projet éolien va induire des effets:

- permanents dus aux installations et aménagements mis en place pour l'exploitation du parc éolien (éoliennes, poste de livraison, plateforme de levage des éoliennes, chemin d'accès),
- temporaires dus aux aménagements créés pour la phase chantier.

Les éoliennes présentent une esthétique contrainte par des critères techniques (design) et de sécurité (couleur, balisage aéronautique). La taille (hauteur du mât et longueur des pales) varie en fonction des caractéristiques techniques des sites. La couleur blanche, pour des raisons aéronautiques, est réglementée. Par leur échelle et leur mouvement ample et lent, les éoliennes sont des objets qui attirent l'œil de l'observateur.

Dans ce chapitre, nous nous attachons à évaluer les effets visuels des éoliennes du projet aux différentes échelles d'étude complémentaires. Ces effets prennent en compte la perception du nouveau paysage et la modification de l'occupation du sol.

Notre étude porte sur l'influence des éoliennes depuis les différents bassins, axes et points de perception. Nous analyserons les relations d'intervisibilités avec les éléments reconnus et protégés (monuments, sites) ainsi que les impacts cumulatifs avec les autres parcs éoliens et autres projets à prendre en compte.

Les outils utilisés pour évaluer les impacts paysagers sont les Zones d'Influence Visuelle et les photomontages. Les photomontages sont présentés ici dans le cadre de l'analyse des différents enjeux. Ils sont aussi présentés dans une annexe spécifique.

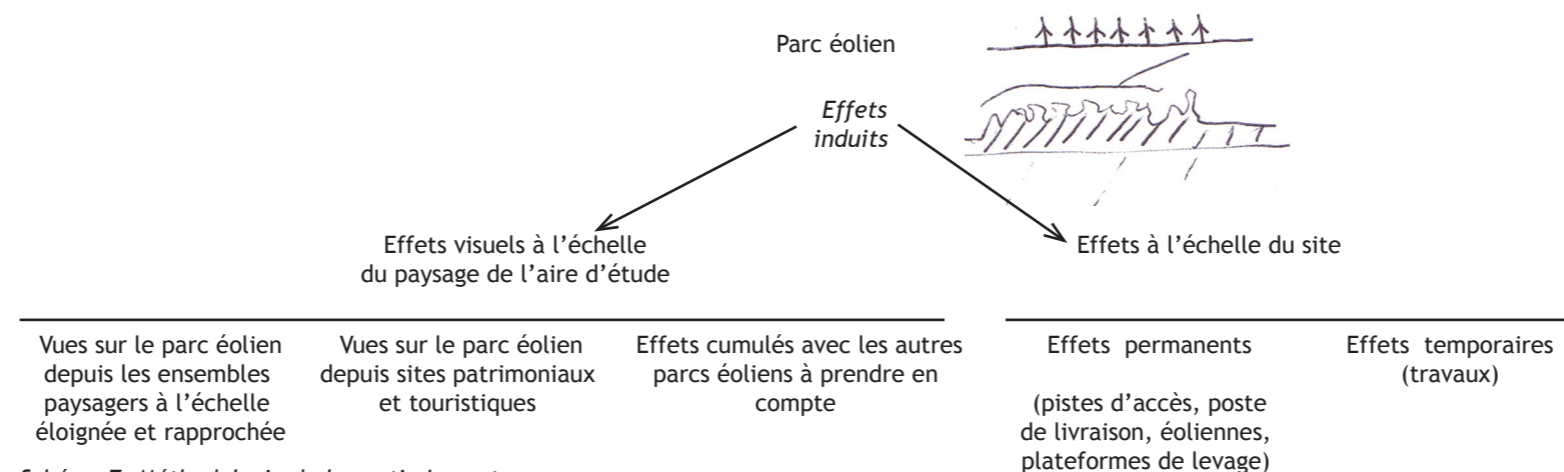


Schéma 7. Méthodologie de la partie Impacts

Le relief et la végétation sont les deux composantes paysagères qui vont le plus fortement influencer la perception d'un parc éolien. Localement la présence de bâti conditionnera les vues. Le rôle d'écran visuel dû au relief et aux boisements est matérialisable grâce à l'outil Zone d'Influence Visuelle (ZIV).

La distance va aussi intervenir : en s'éloignant du parc éolien la prégnance visuelle diminue (cf schéma ci-dessous). Les photomontages illustreront cet effet de la distance.



Schéma 8. Lecture d'un parc éolien en fonction de la distance

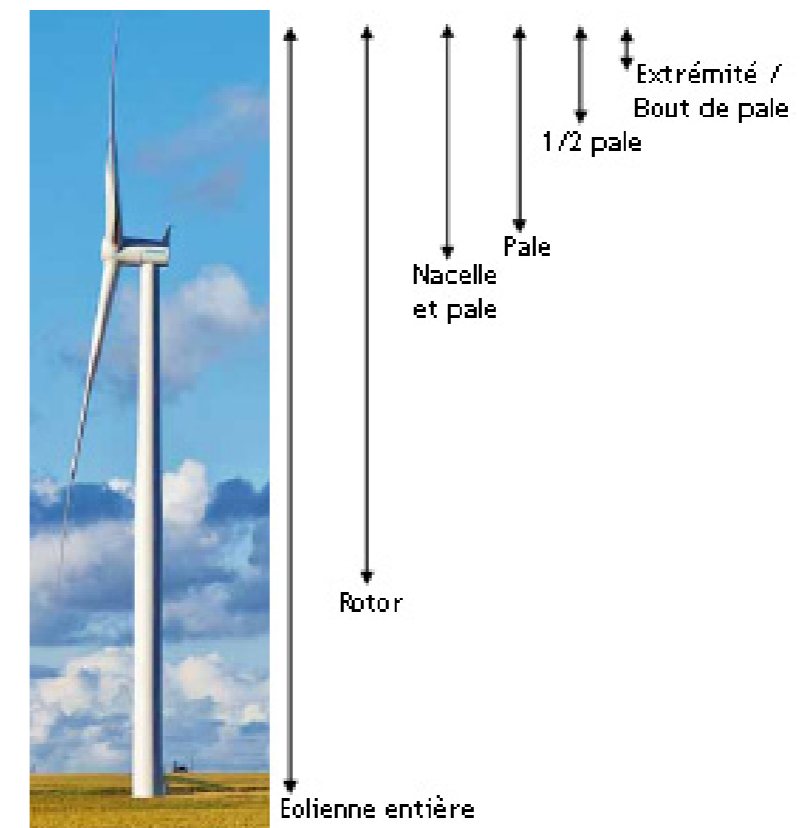


Schéma 9. Vocabulaire. Précision des termes utilisés dans les vues sur le parc éolien. Selon le lieu d'observation tout ou partie de l'éolienne sera visible (mât + rotor, rotor, nacelle + pale ou portion de pale).

## III. Analyse des impacts paysagers et mesures

### III.1. Outils d'analyse des vues sur le parc éolien

#### III.1.1. Carte des Zones d'Influence Visuelle

##### Objectif

La Zone d'Influence Visuelle est une modélisation des zones depuis lesquelles tout ou partie du parc pourrait être visible (secteurs colorés sur les cartes).

La ZIV présentée est un outil d'aide à l'analyse qui tient compte de l'altimétrie et des boisements majeurs.

##### Méthodologie

Dans cette étude, la cartographie des zones d'influence visuelle du projet a été calculée au moyen du logiciel Windpro par la société Ostwind.

La méthode utilisée est la suivante :

- modélisation de la topographie sur le périmètre étudié ;
- calcul du nombre d'éoliennes vues en chaque point du périmètre ;
- cartographie de l'impact visuel exprimé en nombre d'éoliennes vues.

Les données utilisées pour ces calculs sont les suivantes :

- 8 éoliennes avec le modèle Nordex N117 (hauteur totale en bout de pale de 178,5 m pour E1 à E6, 149,5 m pour E7 et E8). Le même modèle d'éolienne a ainsi été pris pour la réalisation de la carte de ZIV et des photomontages ;
- Altimétrie du territoire: données BD Alti de l'IGN, avec un pas de 5 m;
- Modélisation partielle de la végétation (boisements majeurs, haies exclues) : données Corine LandCover,
- Hauteur des yeux considérée : 1,5 m.

##### Résultats

La carte de ZIV du projet générée à l'échelle de l'aire d'étude éloignée, à hauteur totale de l'éolienne indique que dans les secteurs colorés, tout ou partie de l'éolienne peut être visible (mât + rotor entiers, rotor, nacelle + pale, portion de pale).

Les résultats donnent une surface de visibilité potentielle sur une éolienne de 34,6 % sur le périmètre de calcul de la ZIV. Depuis les autres lieux, le relief ou les boisements créent un effet d'écran visuel.

##### Analyse

La carte confirme l'analyse de terrain. Le contexte paysager de plateau ouvert induit des vues proches à très lointaines sur le parc éolien (secteurs colorés de la carte «zone d'influence visuelle» ci-après). Les vallées sont moins concernées par des perceptions des éoliennes sous l'influence des jeux de relief et de la présence de végétation arborée.

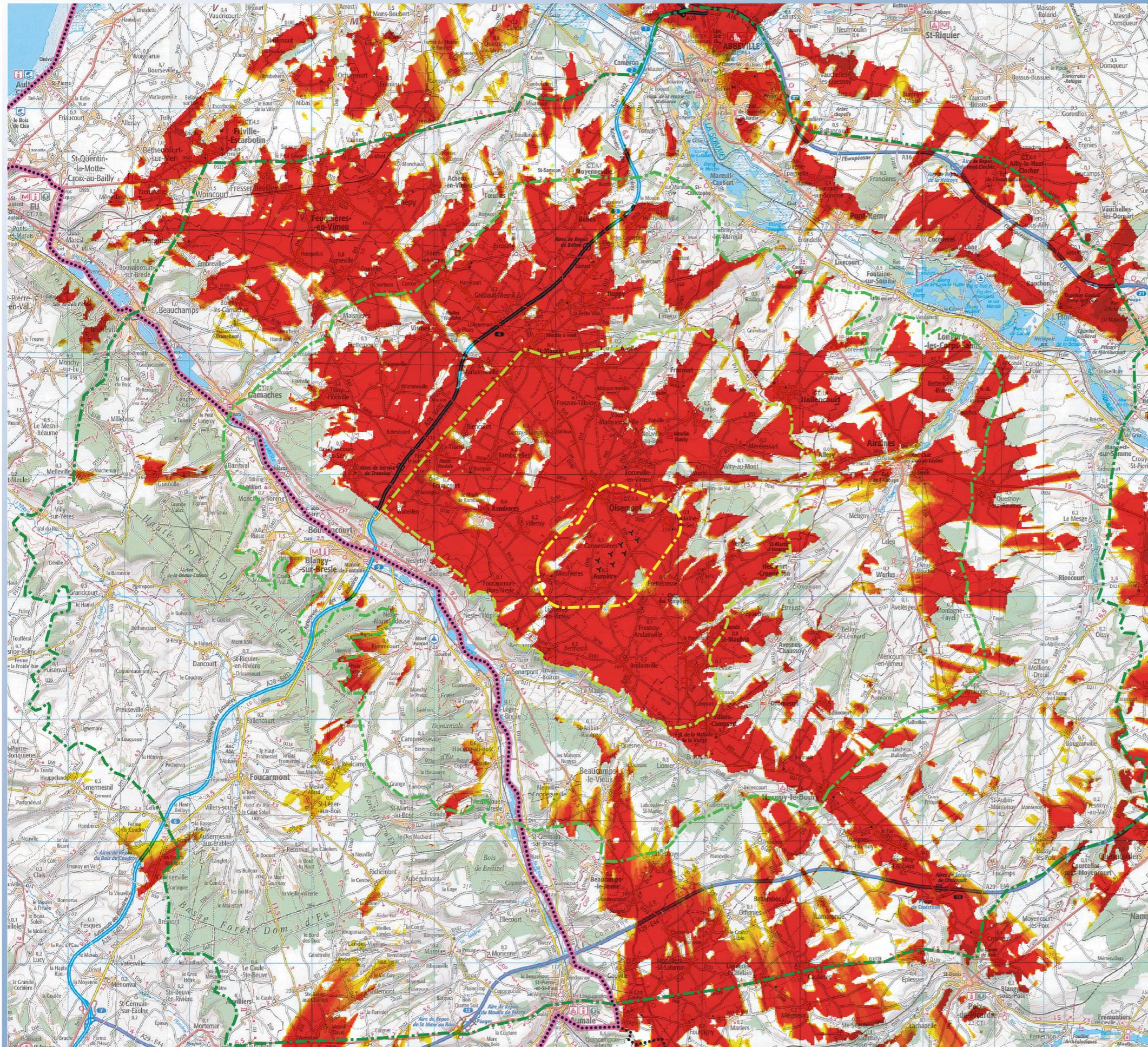
A l'échelle du périmètre éloigné, les vues sur le projet vont s'organiser majoritairement depuis le plateau délimité par les vallées de la Somme au nord et de la Bresle au sud.

##### Limites

Les cartes de Zones d'Influence Visuelle majorent les secteurs de vue sur les éoliennes. En effet dans les secteurs colorés de la carte de ZIV, la présence de végétation ponctuelle (haies, bosquets...) et de bâti va conditionner les vues. Bosquets, haies, arbres isolés et éléments bâtis ne sont pas pris en compte mais peuvent cependant jouer un rôle d'écran visuel localement. C'est particulièrement le cas depuis les bourgs.

Ainsi les secteurs colorés de la carte de ZIV sont bien à lire comme des secteurs «de vues potentielles». Les informations apportées par cette cartographie ont été croisées aux données des phases de terrain. Les photomontages illustrent les vues qui s'organiseront depuis les différents ensembles paysagers et à des distances faibles à grandes.





↖ Projet éolien

Périmètres

Immédiat

Rapproché

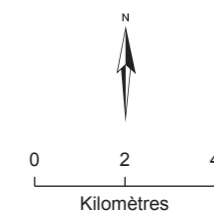
Intermédiaire

Eloigné

..... Limite départementale

— Limite régionale

**Zone d'influence visuelle**  
 Nombre d'éoliennes à hauteur totale potentiellement visibles  
 (Prise en compte du relief et des boisements)



Sources : ETD, Corine land cover, BD Alti et Scan100 ©IGN, 2015.

carte 30 : Zone d'influence visuelle